



*Par SDÉ, courriel et messenger*

Le 2 octobre 2017

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715, Compensation - Retirement Benefits et pour la création de comptes d'écarts  
Votre dossier : R-4009-2017 / Notre référence : R054462 ST et R054470 YF**

---

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, dépose sous la cote HQTD-3, document 3, ses réponses aux engagements n<sup>o</sup> 2, 3, 4 6 et 7 pris à l'occasion de la séance de travail du 15 septembre 2017 dans le dossier cité en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenant